

COMMUNE D'ALLONDELLE LA-MALMAISON

Compte rendu des délibérations De la Séance ordinaire du 20 mars 2015

L'an deux mil quinze, le vingt mars, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

Etaient présents : M.M. : MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, BOUS Xavier 2ème adjoint, Mmes LEPAGE Isabelle, LE LOUARN Françoise, CHAPUT Marie-Ange, JONETTE Marie, BECRET Lise, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, BLANCHETETE Gilbert, LEDOYEN Jean-Pierre, MALGRAS Jean-Marc, CAPART François, VENERUCCI David.

Absent excusé : néant.

1. Compte administratif et compte de gestion 2014 de la Commune.

Le compte administratif de la Commune et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	338 429, 81 €	137 533, 83 €
Dépenses	292 852, 64 €	44 843, 30 €
Résultat excédentaire	45 577, 17 €	92 690, 53 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

2. Compte administratif et compte de gestion 2014 du service de l'eau.

Le compte administratif du service de l'eau et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	32 712, 77 €	35 949, 35 €
Dépenses	19 377, 40 €	6 770, 94 €
Résultat excédentaire	13 335, 37 €	29 178, 41 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

3. Compte administratif et compte de gestion 2014 du service d'assainissement.

Le compte administratif du service de l'assainissement et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	34 003, 17 €	16 315, 05 €
Dépenses	32 453, 85 €	27 380, 85 €
Résultat déficitaire	- 1 549, 33 €	-11 065,80 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

Le déficit d'investissement sera transmis à la Communauté de Communes.

4. Compte administratif et compte de gestion 2014 du CCAS.

Le compte administratif du Centre Communal d'Actions Sociales et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Fonctionnement
Recettes	150, 54 €
Dépenses	0, 00 €
Résultat excédentaire	150, 54 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

5. Statuts de Terre Lorraine du Longuyonnais.

Suite à une difficulté rencontrée lors du transfert administratif des statuts de Terre Lorraine du Longuyonnais (T2L) en juin dernier, un recours devant le tribunal administratif a été tenté par quelques opposants au sein de la Communauté.

Suite au vote des nouveaux statuts présentés le 19 mars dernier devant T2L, le maire expose le nouveau projet de statuts, en soulignant les modifications apportées au texte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les statuts votés le 19 mars 2015. Ces statuts sont joints à la présente délibération.

6. Remboursement eau 2014

Lors de l'établissement du rôle d'eau en fin d'année, il a été constaté que M. et Mme J-F PERGENT ont consommé moins d'eau en raison de la reconversion de leur exploitation agricole. Il convient de leur régler la somme de 313, 79 €. Une ouverture de crédits au compte 673 du budget de l'eau est opérée. Elle sera reprise au budget primitif de l'eau pour 2015.

Voté à l'unanimité.

7. Opération sous mandat.

La compétence éclairage public étant transférée, la Commune doit ouvrir des crédits aux comptes 4581 opérations sous mandat – dépenses et 4582 opération sous mandat – recettes d'un montant de 61 000 €. La somme sera versée à la commune par T2L. Voté à l'unanimité

Le maire,

JF MARIEMBERG